

Heurtey Petrochem

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Heurtey Petrochem, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans le paragraphe « Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts associés » figurant au paragraphe 3.2.22 de la Note 3 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, le chiffre d'affaires et la marge à terminaison des contrats à long terme sont comptabilisés au fur et à mesure de l'avancement physique des projets, lui-même pondéré par le coût de chaque étape du projet. Cette méthode implique l'utilisation par la direction d'estimations, en particulier dans la détermination du résultat à terminaison de chaque projet. Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des processus mis en place par votre société pour déterminer l'avancement et le résultat à terminaison, ainsi qu'à apprécier le caractère raisonnable des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.
- Comme indiqué dans le paragraphe 3.2.7 « Perte de valeur des immobilisations incorporelles, corporelles et des écarts d'acquisition » de la Note 3 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe a procédé, à la clôture de l'exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe et des estimations utilisées, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futures actualisées et avons revu les calculs effectués par votre groupe. Nous avons vérifié que la note 4.1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.
- Comme indiqué dans le paragraphe 3.2.19 « Impôts » de la Note 3 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe a apprécié sa capacité à imputer les actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales reportables sur ses bénéfices fiscaux futurs. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe et des estimations utilisées, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable du plan de consommation prévisionnel des déficits reportables qui nous a été communiqué ainsi que des hypothèses retenues par la société. Nous avons vérifié que la note 4.6 « Impôts différés » de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.
- Comme indiqué dans le paragraphe 3.2.15 « Provisions » de la Note 3 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, les provisions pour risques et charges sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction dès lors qu'une sortie de ressources est probable. Nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et nous avons vérifié leur caractère raisonnable, sur la base des informations disponibles à la date de l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris-La Défense, le 27 avril 2016

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Françoise Garnier-Bel

ERNST & YOUNG et Autres



Any Antola

Groupe HEURTEY PETROCHEM

États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2015



HEURTEY PETROCHEM

**COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

Groupe HEURTEY PETROCHEM

États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

I - ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

| (En milliers d'euros) | Notes | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 retraité* |
|---|-------|------------------|-------------------------------|
| Actifs | | | |
| Actifs non-courants | | | |
| Ecarts d'acquisition | 4.1 | 67 100 | 65 282 |
| Immobilisations incorporelles | 4.2 | 10 977 | 8 010 |
| Immobilisations corporelles | 4.3 | 11 039 | 8 816 |
| Actifs financiers | 4.4 | 1 837 | 1 377 |
| Autres actifs non courants | | 806 | 88 |
| Participations dans les coentreprises mises en équivalence | 4.5.2 | 342 | 186 |
| Instruments financiers dérivés | 4.18 | | 101 |
| Actifs d'impôts différés | 4.6 | 4 135 | 3 779 |
| | | 96 235 | 87 640 |
| Actifs courants | | | |
| Stocks | 4.7 | 2 846 | 3 083 |
| Contrats de construction en cours, actif | 4.8 | 77 873 | 88 441 |
| Clients et comptes rattachés | 4.9 | 148 674 | 156 932 |
| Impôts courants actifs | 4.10 | 6 301 | 3 470 |
| Autres actifs courants | 4.11 | 37 692 | 36 875 |
| Instruments financiers dérivés | 4.18 | 297 | 187 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4.12 | 54 983 | 56 210 |
| | | 328 665 | 345 198 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 424 900 | 432 838 |
| Capitaux propres et passifs | | | |
| Capital social | | 16 415 | 16 354 |
| Primes d'émission | | 35 538 | 35 538 |
| Réserves consolidées – part du Groupe | | 29 268 | 22 985 |
| Résultat de l'exercice – part du Groupe | | 8 254 | 9 165 |
| Réserves de conversion | | 4 141 | (5 995) |
| Capitaux propres (Part du groupe) | | 93 617 | 78 047 |
| Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | | 221 | 186 |
| Total capitaux propres | 4.13 | 93 838 | 78 233 |
| Passifs non-courants | | | |
| Dettes financières | 4.14 | 7 177 | 7 305 |
| Provisions | 4.15 | 782 | 118 |
| Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés | 4.16 | 1 657 | 1 985 |
| Instruments financiers dérivés | 4.18 | 25 | 72 |
| Passifs d'impôts différés | 4.6 | 4 375 | 2 333 |
| Autres passifs non-courants | 4.17 | 2 018 | 2 384 |
| | | 16 035 | 14 197 |
| Passifs courants | | | |
| Dettes financières | 4.14 | 28 537 | 26 832 |
| Provisions | 4.15 | 6 089 | 4 383 |
| Contrats de construction en cours, passif | 4.8 | 76 412 | 99 915 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | 175 165 | 184 262 |
| Impôts courants passifs | | 2 162 | 2 548 |
| Instruments financiers dérivés | 4.18 | 2 154 | 1 147 |
| Autres passifs courants | 4.17 | 24 507 | 21 322 |
| | | 315 027 | 340 408 |
| TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES | | 424 900 | 432 838 |

* Un reclassement a été opéré sur la situation financière d'ouverture afin d'être en conformité avec la note 4.18 sur les instruments financiers dérivés publiée au 31 décembre 2014 (reclassement de 987K€ entre les passifs courants et non courants).

Groupe HEURTEY PETROCHEM

États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

II – ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Compte de résultat consolidé

| (En milliers d'euros) | Notes | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|---|-------|---------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 5.1 | 420 271 | 437 481 |
| Coût des ventes | 5.2 | (360 508) | (376 897) |
| Marge brute | | 59 763 | 60 584 |
| Frais administratifs et commerciaux | 5.2 | (43 497) | (39 860) |
| Résultat opérationnel courant | | 16 266 | 20 724 |
| Autres produits et charges opérationnels | 5.5 | (575) | (566) |
| Résultat opérationnel | | 15 691 | 20 158 |
| Part dans le résultat net des coentreprises mises en équivalence | 4.5 | 136 | (155) |
| Résultat opérationnel incluant la part dans le résultat net des coentreprises mises en équivalence | | 15 828 | 20 003 |
| Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie | | 495 | 448 |
| Coût de l'endettement financier brut | | (1 199) | (1 371) |
| Coût de l'endettement financier net | | (704) | (923) |
| Autres produits et charges financiers | 5.6 | 913 | (4 488) |
| Résultat des autres produits et charges financières | | 913 | (4 488) |
| Résultat avant impôt | | 16 036 | 14 592 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 5.7 | (7 729) | (4 966) |
| Résultat net consolidé | | 8 308 | 9 626 |
| Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | | 54 | 462 |
| Résultat net part du groupe | | 8 254 | 9 165 |
| Résultat par action (en euros) : | | | |
| De base | 5.8 | 1,68 | 2,12 |
| Dilué | 5.8 | 1,68 | 2,11 |

Groupe HEURTEY PETROCHEM

États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

Autres éléments du résultat global

| (En milliers d'euros) | | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|--|------|---------------|---------------|
| Résultat net consolidé | | 8 308 | 9 626 |
| Ecart de conversion | | 10 142 | (1 987) |
| Couverture de flux de trésorerie | 4.18 | (809) | 2 375 |
| Impôts différés sur les éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net | | 208 | (773) |
| Total des autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net | | 9 541 | (385) |
| Pertes et gains actuariels | 4.16 | 594 | (135) |
| Impôts différés sur les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net | | (192) | 53 |
| Total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net | | 402 | (82) |
| Résultat global consolidé | | 18 251 | 9 159 |
| Dont : Part du Groupe | | 18 216 | 8 648 |
| Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | | 35 | 511 |

Groupe HEURTEY PETROCHEM

États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

III- ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

| (En milliers d'euros) | Nombre d'actions | Capital | Primes d'émission | Titres auto-détenus | Résultat et Réserves consolidées | Réserves de conversion | Réserves d'écart actuariels | Réserves de juste valeur | Total des capitaux propres (part du groupe) | Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | Total des capitaux propres |
|---|------------------|---------|-------------------|---------------------|----------------------------------|------------------------|-----------------------------|--------------------------|---|---|----------------------------|
| | | | | | | | | | | | |
| Solde au 1er janvier 2014 | 3 539 568 | 11 822 | 5 617 | (64) | 24 015 | (3 997) | 10 | (2 282) | 35 120 | 16 044 | 51 163 |
| Résultat net consolidé | | | | | 9 164 | | | | 9 164 | 462 | 9 626 |
| Gains et pertes actuariels | | | | | | | (85) | | (85) | 3 | (82) |
| Gains et pertes sur les instruments de couverture | | | | | | | | 1 597 | 1 597 | 5 | 1 602 |
| Ecart de conversion | | | | | | (2 028) | | | (2 028) | 41 | (1 987) |
| Total des autres éléments du résultat global | | | | | 9 164 | (2 028) | (85) | 1 597 | 8 648 | 49 | (467) |
| Résultat global | | | | (133) | | | | 1 597 | (133) | 511 | 9 159 |
| Opérations sur actions propres | | | | | 88 | | | | 88 | | 88 |
| Palements en actions | 1 356 834 | 4 532 | 29 921 | | (1 947) | | | | 34 453 | | 34 453 |
| Augmentation de capital | | | | | 1 617 | | | | (1 947) | | (2 427) |
| Dividendes versés | | | | | | 30 | | 167 | 1 818 | (15 889) | (14 071) |
| Variations de périmètre | | | | | | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2014 | 4 896 402 | 16 354 | 35 538 | (197) | 32 938 | (5 995) | (73) | (518) | 78 047 | 186 | 78 233 |
| Résultat net consolidé | | | | | 8 254 | | | | 8 254 | 54 | 8 308 |
| Gains et pertes actuariels | | | | | | | 400 | | 400 | 3 | 402 |
| Gains et pertes sur les instruments de couverture | | | | | | | | (574) | (574) | (27) | (601) |
| Ecart de conversion | | | | | | 10 136 | | | 10 136 | 6 | 10 142 |
| Total des autres éléments du résultat global | | | | | 8 254 | 10 136 | 400 | (574) | 9 962 | (19) | 9 943 |
| Résultat global | | | | (30) | | | | | 18 216 | 35 | 18 251 |
| Opérations sur actions propres | 18 323 | 61 | | | 34 | | | | 95 | | 95 |
| Palements en actions | | | | | (2 703) | | | | (2 703) | | (2 703) |
| Dividendes versés | | | | | (9) | | | | (9) | | (9) |
| Variations de périmètre | | | | | | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2015 | 4 914 725 | 16 415 | 35 538 | (226) | 38 514 | 4 141 | 326 | (1 092) | 93 617 | 221 | 93 838 |

IV - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

| (En milliers d'euros) | Notes | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|--|--------|----------------|----------------|
| Résultat net consolidé | | 8 308 | 9 626 |
| Elim. du résultat net des coentreprises mises en équivalence | 4.5 | (136) | 155 |
| Elim. des amortissements et provisions | | 8 393 | 4 049 |
| Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur) | | 176 | 356 |
| Elim. de l'effet d'actualisation | | 25 | 5 |
| Elim. des autres éléments sans incidence sur la trésorerie | | | (319) |
| Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution | | (7) | 71 |
| Charges et produits calculés liés aux paiements en actions | 4.13.1 | 95 | 88 |
| Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt | | 16 854 | 14 031 |
| Elim. de la charge (produit) d'impôt | 5.7 | 7 729 | 4 966 |
| Elim. du coût de l'endettement financier net | | 704 | 923 |
| Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt | | 25 287 | 19 920 |
| Incidence de la variation du BFR | | (10 697) | (14 794) |
| Impôts payés | | (7 976) | (5 485) |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | | 6 615 | (358) |
| Incidence des variations de périmètre | 4.1.2 | (279) | (1 527) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | | (6 999) | (2 646) |
| Variation des prêts et avances consentis | | (639) | 724 |
| Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles | | 737 | (400) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | (7 180) | (3 849) |
| Augmentation de capital - autres | | | 34 447 |
| Emission d'emprunts | 4.14 | 7 997 | 3 394 |
| Remboursement d'emprunts | 4.14 | (6 857) | (8 762) |
| Transactions entre actionnaires : acquisitions /cessions partielles | 4.1.2 | (8) | (14 092) |
| Intérêts financiers nets versés | | (629) | (721) |
| Dividendes payés aux actionnaires du groupe | | (2 703) | (1 947) |
| Dividendes payés aux minoritaires | | | (480) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | (2 174) | 11 840 |
| Incidence de la variation des taux de change | | 1 137 | (2 658) |
| Variation de la trésorerie | | (1 601) | 4 975 |
| Trésorerie d'ouverture | 4.12 | 35 574 | 30 599 |
| Trésorerie de clôture | 4.12 | 33 973 | 35 574 |
| Variation de la trésorerie | | (1 601) | 4 975 |

V – ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| NOTE 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE | 9 |
| 1.1. Informations relatives au groupe..... | 9 |
| 1.2. Présentation des activités du groupe..... | 9 |
| NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE | 10 |
| 2.1. Investissement dans une unité de fabrication propriétaire en Inde..... | 10 |
| 2.2. Constitution d'un groupe d'intégration fiscale | 10 |
| NOTE 3. PRINCIPES COMPTABLES | 11 |
| 3.1. Référentiel Comptable | 11 |
| 3.2. Règles et méthodes d'évaluation..... | 12 |
| NOTE 4. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE..... | 25 |
| 4.1. Écarts d'acquisition..... | 25 |
| 4.2. Immobilisations incorporelles | 26 |
| 4.3. Immobilisations corporelles | 27 |
| 4.4. Actifs financiers | 27 |
| 4.5. Co-entreprises mises en équivalence..... | 28 |
| 4.6. Impôts différés | 28 |
| 4.7. Stocks | 29 |
| 4.8. Contrats de construction en cours | 29 |
| 4.9. Clients et comptes rattachés | 30 |
| 4.10. Impôts courants actifs | 30 |
| 4.11. Autres actifs courants..... | 30 |
| 4.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie..... | 30 |
| 4.13. Capitaux propres | 31 |
| 4.14. Dettes financières..... | 33 |
| 4.15. Provisions | 36 |
| 4.16. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés | 37 |
| 4.17. Autres passifs courants et non courants | 38 |
| 4.18. Instruments financiers..... | 38 |
| NOTE 5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT | 41 |
| 5.1. Information sectorielle | 41 |
| 5.2. Nature des dépenses allouées par nature..... | 42 |
| 5.3. Ventilation des frais de personnel par nature..... | 42 |
| 5.4. Effectif moyen | 42 |
| 5.5. Autres produits et charges opérationnels..... | 43 |
| 5.6. Autres produits et charges financiers | 43 |
| 5.7. Impôts sur les résultats..... | 43 |
| 5.8. Résultat par action | 44 |
| NOTE 6. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES | 45 |
| NOTE 7. EXPOSITIONS AUX RISQUES FINANCIERS | 45 |
| 7.1. Risque de taux d'intérêts..... | 45 |

| | |
|--|-----------|
| 7.2. Risque de change..... | 45 |
| 7.3. Risque de liquidité..... | 46 |
| 7.4. Risque de crédit..... | 46 |
| NOTE 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN..... | 48 |
| 8.1. Engagements reçus..... | 48 |
| 8.2. Engagements donnés..... | 48 |
| NOTE 9. LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS | 50 |
| NOTE 10. ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE | 50 |
| NOTE 11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES..... | 50 |
| NOTE 12. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION | 51 |

NOTE 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1. Informations relatives au groupe

Heurtey Petrochem (« la Société ») est une société anonyme de droit français à conseil d'administration dont le siège social est situé au 8 Cours Louis Lumière, 94300 Vincennes. Les titres de la Société sont admis aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris (ISIN : FRO010343186, Mnemo : ALHPC).

1.2. Présentation des activités du groupe

Heurtey Petrochem est un groupe international d'ingénierie pétrolière et gazière présent sur deux segments de marché :

- Les fours de procédés pour le raffinage, la pétrochimie et l'hydrogène, domaine dans lequel Heurtey Petrochem est l'un des leaders mondiaux
- Le traitement du gaz naturel au travers de sa filiale Prosernat. Dans ce domaine, le Groupe intervient à la fois comme fournisseur de technologies et comme ingénierie EPC.

Heurtey Petrochem appuie son développement sur un large réseau de filiales ou d'établissements dans le monde : Corée, Etats-Unis, Inde, Malaisie, Roumanie, Russie, Chine, Brésil, Moyen-Orient (le « Groupe »).

NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1. Investissement dans une unité de fabrication propriétaire en Inde

Au mois de juillet 2015, le Groupe a fait l'acquisition du terrain sur lequel est implantée son unité de fabrication indienne pour un montant de 3,5 M€. Cette acquisition a été financée par un emprunt de 5M€ sur une durée de 7 ans contracté auprès de la banque BPI.

2.2. Constitution d'un groupe d'intégration fiscale

Le Groupe a procédé à la constitution d'un groupe d'intégration fiscale pour les deux entités françaises Heurtey Petrochem SA et Prosernat. Cette intégration fiscale prend effet à compter du 1^{er} janvier 2015.

NOTE 3. PRINCIPES COMPTABLES

3.1. Référentiel Comptable

Les comptes consolidés du Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 16 mars 2016, qui en a autorisé la publication. Ils sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche, sauf indication contraire.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2015 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) d'application obligatoire au 1er janvier 2015 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables et les méthodes d'évaluation utilisés pour la préparation de ces états financiers consolidés sont identiques à ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2014 et décrits en Note 3.2, à l'exception des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire présentées dans le paragraphe 3.1.1 ci-dessous.

3.1.1. Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015

- IFRIC 21 « Droits et taxes »
- Amendements relatifs au cycle 2011-2013 des améliorations annuelles des IFRS et portant en particulier sur les normes IFRS 3, IFRS 13 et IAS 40

Le Groupe applique l'interprétation IFRIC 21 depuis le 1^{er} Janvier 2015. Son application est rétrospective mais présente un impact négligeable au regard des comptes. En conséquence, il a été décidé de ne pas présenter l'impact d'IFRIC 21 sur les comptes consolidés de l'exercice 2014.

3.1.2. Nouvelles normes et interprétations d'application non encore obligatoire au 1^{er} janvier 2015

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ne sont pas applicables au 1er janvier 2015 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

Normes et amendements adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2015 :

- Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel - Cotisations des membres du personnel » d'application obligatoire au plus tard à compter des exercices ouverts le 1^{er} février 2015 ;
- Amendements à IFRS 11 « Partenariats » s'agissant de la comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune. Cette norme sera d'application obligatoire au plus tard à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2016 ;
- Amendements relatifs au cycle 2010-2012 des améliorations annuelles des IFRS et applicables au plus tard à compter des exercices ouverts le 1er février 2016 ;
- Amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à IAS 38 « Immobilisations incorporelles » d'application obligatoire au plus tard à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2016 ;
- Amélioration annuelle des IFRS (cycle 2012 – 2014) ;
- Amendement IAS1 initiative concernant les informations à fournir

Normes non encore adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2015:

- IFRS 9 « Instruments financiers » d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » d'application obligatoire au plus tard à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2018 ;
- IFRS 16 « Contrats de locations » d'application obligatoire au plus tard à compter des exercices ouverts le 1^{er} Janvier 2019 ;
- Amendement à IFRS 10, IFRS 12 et IAS28 : Application des exceptions de consolidation

Le Groupe est en cours d'évaluation des impacts.

3.2. Règles et méthodes d'évaluation

3.2.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle directement ou indirectement sont intégrées globalement. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont mises en équivalence. Le contrôle conjoint dans un partenariat a lieu seulement lorsque les décisions sur les activités pertinentes nécessitent le consentement unanime des parties qui contrôlent l'accord collectivement. Les entreprises associées désignent les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Les entreprises associées sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

3.2.2. Méthodes de conversion

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La devise fonctionnelle d'une entité consolidée est la devise de l'environnement économique de base dans lequel cette entité réalise ses opérations. Dans la majorité des cas, la devise fonctionnelle correspond à la devise locale. Cependant, une devise fonctionnelle autre que la devise locale doit être retenue pour certaines entités dès lors qu'elle représente la devise des principales transactions réalisées par l'entité et qu'elle assure une représentation fidèle de son environnement économique.

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ».

Selon cette méthode, les éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés directement dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique « écart de conversion ».

Les écarts d'acquisition relatifs aux entités étrangères dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date d'opération ou au taux couvert.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère non couverts sont convertis en euro au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

Afin d'atténuer le risque lié à la volatilité des devises étrangères, le Groupe a recours à des contrats de couverture de change.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits en note 3.2.14. En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

3.2.3. Estimations et jugements comptables déterminants

Dans le cadre de la préparation des états financiers, le Groupe peut être amené à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui peuvent affecter l'évaluation et la présentation de certains actifs et passifs, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels à la date de clôture des comptes consolidés ainsi que des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Ces estimations peuvent évoluer en fonction d'événements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Les résultats réels peuvent être donc être différents de ces estimations.

Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait éventuellement résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

L'utilisation de jugements et d'estimations revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- valeur recouvrable des actifs non financiers et notamment des écarts d'acquisition – cf. notes 3.2.7,
- juste valeur des instruments dérivés cf. note 3.2.14,
- provisions – cf. note 3.2.15,
- actifs d'impôts différés – cf. note 3.2.19,
- comptabilisation des contrats de construction (en particulier estimation de la marge à terminaison) – cf. note 3.2.22.

3.2.4. Regroupements d'entreprises et écart d'acquisition

Les actifs, passifs et passifs éventuels, acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, sont enregistrés et évalués à leur juste valeur

Les écarts d'acquisition, dont la valorisation résulte de la différence entre la contrepartie transférée (prix d'acquisition augmenté de la juste valeur de la quote-part antérieurement détenue et de la valeur des intérêts attribuables aux participations ne conférant pas le contrôle) et la valorisation à leur juste valeur des actifs identifiables acquis, passifs assumés et passifs éventuels identifiés, sont comptabilisés sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » de l'Etat de la situation financière.

Lors de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut opter pour une comptabilisation de la fraction d'intérêts non acquise (participations ne donnant pas le contrôle) :

- Soit à la juste valeur à la date d'acquisition avec, en conséquence, la comptabilisation d'un écart d'acquisition sur cette fraction non acquise (méthode dite du « goodwill » complet),
- Soit sur la base de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquise évalué à la juste valeur, ce qui conduit à ne reconnaître que l'écart d'acquisition attribuable aux propriétaires de la maison mère (méthode dite du « goodwill partiel »).

Les coûts directs liés à l'acquisition sont enregistrés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Pendant la période d'allocation limitée à douze mois à compter de la date d'acquisition, les modifications de valeur des actifs identifiables acquis, passifs assumés et passifs éventuels relatifs à des acquisitions comptabilisées sont enregistrés comme un ajustement rétrospectif de l'écart d'acquisition. Après l'expiration de ce délai d'affectation, les changements d'estimation des valeurs des actifs identifiables acquis, passifs assumés et passifs éventuels sont enregistrés en résultat, sans ajustement de l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont affectés à des UGT ou groupes d'UGT, définis par le Groupe au sein des secteurs d'activités (Fours et Gaz) tels que présentés dans la note 4.1.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs pour les besoins internes du management.

3.2.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti dès lors que les avantages économiques futurs attribuables à l'immobilisation iront au Groupe et que ce coût a pu être évalué de façon fiable.

3.2.5.1. Frais de recherche et développement

Les frais de développement engagés à l'occasion de la conception de nouveaux programmes sont portés à l'actif de l'état de la situation financière lorsque les 6 critères généraux suivants, sont démontrés :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- l'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou le vendre,
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif produit,
- l'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs,
- la disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur ces applications et sont calculés selon leur temps d'intervention majoré d'une quote-part de frais indirects. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets sont également pris en compte. Enfin la quote-part du Crédit Impôt Recherche relative aux frais de développement est déduite du montant des projets activés cf. note 3.2.18.

Le démarrage de l'amortissement s'effectue dès la finalisation du projet de développement.

La durée d'utilité de ces frais de développement est estimée en fonction de chaque projet, et les équipements sont amortis linéairement sur cette durée allant de 5 à 10 ans.
Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque arrêté et, le cas échéant, révisées.

Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation et les frais de recherche sont constatés en charges en « frais administratifs et commerciaux » au cours de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.2.5.2. Brevets et logiciels

Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 3 ans.

Les brevets sont amortis sur la durée de protection juridique.

3.2.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires) ou à leur coût de production pour certaines immobilisations corporelles étant produites en internes.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| ▪ Constructions | 10-20 ans |
| ▪ Matériel industriel | 5 ans |
| ▪ Matériel de reprographie | 5 ans |
| ▪ Agencements et installations | 10 ans |
| ▪ Matériel de bureau et informatique | |
| - Hors ordinateurs portables | 5 ans |
| - Ordinateurs portables | 3 ans |
| ▪ Mobilier | 10 ans |
| ▪ Matériel de transport | 10 ans |

3.2.7. Perte de valeur des immobilisations incorporelles, corporelles et des écarts d'acquisition

Les valeurs comptables des actifs non financiers non courants sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur :

- Pour les écarts d'acquisition : à chaque clôture ou plus fréquemment en cas d'existence d'indices de perte de valeur ;
- Pour tous les autres actifs : dès l'existence d'indices de pertes de valeur

Les indices de pertes de valeur susceptibles de déclencher un test de dépréciation sont des indices externes (valeur de marché, changements importants dans l'environnement de l'entreprise, évolution de la réussite commerciale d'un bien ainsi que évolutions technologiques,...).

En ce qui concerne les écarts d'acquisition, le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est appréciée par actualisation des flux financiers futurs après impôt générés sur les activités auxquelles le ou les écarts sont affectés sur la base des hypothèses les plus probables retenues par le Management.

Les hypothèses retenues reposent sur les budgets et « business plans » de chaque activité, préparés par le Management. Les budgets sont approuvés par le Conseil d'Administration. Les autres hypothèses qui influencent la détermination de la valeur recouvrable sont : le taux de croissance, le taux de marge opérationnelle, le taux d'actualisation et le taux d'imposition.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être éventuellement ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les hypothèses détaillées retenues sont présentées en note 4.1.1.

Si la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur recouvrable, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat. Elle ne peut pas faire l'objet de reprise. Elle est comptabilisée en autres charges opérationnelles.

3.2.8. Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

3.2.8.1. Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

3.2.8.2. Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

3.2.8.3. Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances détenues sur les co-entreprises, les autres prêts et créances et les créances commerciales.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Pour les prêts et créances à taux variable, une ré-estimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en actifs financiers non courants.

3.2.8.4. Actifs détenus à des fins de transaction à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « fair value »).

3.2.9. Contrats de location

▪ Contrats de location simple

Les paiements effectués au titre d'un contrat de location simple sont enregistrés en charge dans le compte de résultat, sur une base linéaire pendant la durée du contrat.

Les revenus locatifs sont comptabilisés en produits de façon linéaire.

▪ Contrats de location de financement

Sont considérés comme des contrats de location-financement ceux qui ont pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété des biens faisant l'objet des contrats. Dans cette hypothèse, les biens ainsi financés figurent à l'actif du bilan pour le montant le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des paiements minimaux. Ils sont amortis sur leur durée d'utilité probable, la dette correspondante est inscrite au passif, les loyers de location-financement sont comptabilisés en remboursement d'emprunts et charges financières.

3.2.10. Stocks et en-cours (hors contrats de construction)

Les stocks et les encours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ce coût de revient est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti et inclut notamment les coûts des marchandises et de la main-d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.

La valeur brute des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, les droits de douane, les autres taxes ainsi que les frais de manutention, de transport et autres directement attribuable aux acquisitions.

Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable ; notamment, lorsque les stocks sont comptabilisés à un montant supérieur au montant que la société s'attend à obtenir de leur vente ou de leur utilisation. Le coût des stocks peut ne pas être recouvrable également si ces stocks ont été endommagés, s'ils sont devenus complètement ou partiellement obsolètes ou si leur prix de vente a subi une baisse.

3.2.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend la trésorerie en banque ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché de chaque clôture.

Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et sont classés en autres actifs financiers courants ou non courants.

Les concours bancaires courants figurent en emprunt au passif courant du bilan.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

3.2.12. Titres auto détenus

Les titres auto détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de titres auto détenus sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

3.2.13. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

3.2.13.1. Emprunts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, nets des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en déduire son coût amorti.

3.2.14. Instruments dérivés

Pour couvrir son exposition aux risques de marché (de taux et de change principalement), le Groupe utilise des instruments dérivés. La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par le Groupe est qualifiée d'instrument de couverture. La comptabilité de couverture est applicable notamment si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

La juste valeur des instruments dérivés qualifiés de couverture dont la maturité est supérieure à un an est présentée au bilan dans la rubrique « instruments dérivés » en actifs ou passifs non courants ou courants selon la maturité de l'instrument.

Instruments financiers qualifiés de couverture

Les instruments financiers dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont systématiquement comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Néanmoins, leur comptabilisation varie selon qu'ils sont qualifiés de :

- Couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé ;
- Couverture de flux de trésorerie ;
- Couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère.

Couverture de juste valeur

Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un actif financier, d'un passif financier ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont enregistrées en résultat de la période en autres produits et charges financiers. La variation de valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert est enregistrée au compte de résultat de la période (et ajustée à la valeur de l'élément couvert). Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable. Les variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé sont comptabilisées en capitaux propres pour la « part efficace » de la couverture et en résultat en autres produits et charges financiers de la période pour la « part inefficace ». Les gains ou pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert – à savoir le résultat opérationnel pour les couvertures de flux d'exploitation et le résultat financier pour les autres – au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

Si la relation de couverture est interrompue dans le cas où elle devient « inefficace », les gains ou pertes accumulés au titre de l'instrument dérivé sont maintenus en capitaux propres et reconnus de manière symétrique aux flux couverts. Dans le cas où le flux futur n'est plus attendu, les gains et pertes antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont alors rapportés au compte de résultat.

Couverture d'un investissement net

Une couverture d'un investissement net en monnaie étrangère couvre le risque de change afférent à une participation nette dans une filiale étrangère consolidée. De façon similaire à la couverture de flux de trésorerie, la partie « efficace » des variations de valeur de l'instrument de couverture est inscrite dans les capitaux propres dans la rubrique « écart de conversion », la partie des variations de valeur considérée comme « non efficace » étant enregistrée en « compte de résultat ». La variation de valeur de l'instrument de couverture comptabilisée en « écarts de conversion » est reprise en résultat lors de la cession de l'entité étrangère ayant fait l'objet de l'investissement initial.

Instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture

Les instruments financiers dérivés non qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, la variation de juste valeur étant enregistrée en résultat en autres produits et charges financiers.

3.2.15. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie au moins équivalente et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain.

Les provisions étant estimées sur la base de risques ou de charges futures, leurs montants comportent une part d'incertitude et sont susceptibles d'être ajustés au cours des périodes ultérieures. L'impact de l'actualisation des provisions est pris en compte si celui-ci est significatif.

- Provisions sur obligations liées aux contrats de construction

Les obligations liées aux contrats de construction en cours d'exécution sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison.

A la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts en particulier celles existant dans le cadre des garanties légales et/ou contractuelles concernant les chantiers livrés.

- Provision pour pertes à terminaison

Les provisions pour pertes à terminaison concernent les provisions constituées dès lors que le résultat estimé d'un contrat devient ou est déficitaire. Ces provisions sont présentées au bilan dans le poste « contrats de construction en cours – à l'actif » ou « contrats de construction en cours – au passif ».

- Autres provisions

Les autres obligations sont comptabilisées en Provisions dès qu'elles correspondent aux critères précités.

3.2.16. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Suivant les pays, le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisations définies et à des régimes de retraite à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe verse des contributions à un organisme externe et il n'est jamais engagé au-delà des cotisations payées. Elles sont comptabilisées en charges uniquement lorsqu'elles sont dues. Au bilan, les dettes relatives à ces régimes sont enregistrées en dettes opérationnelles.

Dans les deux régimes, le montant des prestations qui seront à verser aux salariés lors de leur départ à la retraite ou au titre de leur pension de retraite sont supportés soit directement par le Groupe qui provisionne les coûts des prestations à servir, soit au travers de fonds de pension auxquels le Groupe contribue. Dans les deux cas, le Groupe comptabilise une dette de retraite correspondant à la valeur actuelle des paiements futurs estimés fonctions de paramètres internes et externes et de règles et législations propres à chaque entité du Groupe.

Les estimations des obligations du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de départ en retraite sont calculées annuellement par des actuaires indépendants,

conformément à la norme IAS19 Révisée « Avantages du personnel », en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations, ainsi que l'écart entre le rendement attendu à long terme des investissements des fonds de pension et le rendement réellement obtenu sont traités comme des gains et pertes actuariels, et enregistrés en capitaux propres sur l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. L'effet des modifications de plans sur les obligations des sociétés du Groupe est généralement reconnu au compte de résultat. Le coût des services passés est reconnu immédiatement par résultat.

3.2.17. Transactions dont le paiement est fondé sur actions

Depuis sa création, la Société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme d'attributions d'actions gratuites attribuées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

Les plans d'actions gratuites rentrent dans le champ d'application de la norme IFRS2, comme des paiements fondés sur des actions et dénoués en instruments de capitaux propres. Ces plans sont soumis à des conditions de performance. Les actions gratuites sont valorisées à leur date d'octroi. Les justes valeurs sont étalées linéairement sur la période d'acquisition des droits du plan en charges de personnel avec pour contrepartie une augmentation des capitaux propres.

3.2.18. Avances conditionnées, subventions et crédits d'impôts

Le Groupe bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées remboursables.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- le Groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions et,
- les subventions seront reçues.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes et évalué au coût amorti. La différence entre l'évaluation au coût amorti du prêt et sa valeur nominale est comptabilisée en produits de subventions et étalée sur la durée du projet financé, conformément à la norme IAS 20.

Une subvention publique à recevoir soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit à titre de soutien financier immédiat à la société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise. Les crédits d'impôt relatifs à des dépenses opérationnelles non activées sont comptabilisés en résultat opérationnel en déduction des charges auxquels ils se rapportent. Les subventions et crédits d'impôts relatifs à des dépenses de développement capitalisées sont comptabilisés en diminution des « immobilisations incorporelles » cf. note 3.2.5.1.

3.2.19. Impôts

Le Groupe détermine ses impôts courants en les calculant conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables. La charge d'impôt courante est calculée sur la base des législations fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture des comptes dans les pays où les filiales du Groupe exercent leurs activités et génèrent des revenus imposables.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour :

- toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, à l'exception des écarts d'acquisition.
- les déficits fiscaux reportables.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte :

- des prévisions de bénéfices imposables futurs ;
- de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

La CVAE est une cotisation assise sur la valeur ajoutée produite par les entités françaises. Le Groupe considère que la valeur ajoutée base de calcul de la CVAE est un agrégat intermédiaire de résultat net et comptabilise donc la CVAE comme un impôt sur les résultats.

3.2.20. Passifs courants

Les passifs courants correspondent aux passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

3.2.21. Présentation du Compte de Résultat

Le groupe a opté pour la présentation des charges opérationnelles par destination.

Les agrégats « Résultat opérationnel courant », « Résultat opérationnel », « Coût de l'endettement financier brut » et « Coût de l'endettement financier net » figurant dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sont présentés conformément aux critères de la recommandation ANC 2014-03.

Le « coût de l'endettement financier net » est égal à l'ensemble des charges financières liées à l'endettement diminué des produits financiers issus des placements de trésorerie.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, exception faite des « Autres produits et charges opérationnels ».

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont alimentés dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents et de montant particulièrement significatifs.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

Résultat opérationnel incluant la part dans le résultat net des co-entreprises mises en équivalence

Ce résultat est obtenu en prenant en compte le résultat opérationnel incluant la part dans le résultat des co-entreprises mises en équivalence dès lors que celles-ci sont dans le prolongement de l'activité du Groupe et relèvent de l'activité opérationnelle du groupe.

Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé est obtenu à partir du résultat opérationnel incluant la part dans le résultat net des co-entreprises mises en équivalence et prend en compte les éléments suivants :

- Le coût de l'endettement financier net, égal à l'ensemble des charges financières liées à l'endettement diminué des produits financiers issus des placements de trésorerie
- Le résultat des autres produits et charges financiers qui comprend principalement les gains et pertes de change
- La charge d'impôts courants et différés

3.2.22. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts associés

Le chiffre d'affaires est composé des revenus des contrats de construction, des ventes de biens et des prestations de services produits dans le cadre des activités du Groupe.

Méthodes d'évaluation et de présentation spécifiques aux contrats de construction

Le Groupe Heurtey Petrochem réalise à titre principal des contrats à long terme et reconnaît le chiffre d'affaires et la marge de ces contrats sur la base d'un avancement physique pour l'ensemble des affaires conformément à IAS 11 (« Contrats de construction »).

L'avancement physique est mesuré en fonction de l'avancement prorata temporis des différentes étapes de la réalisation du projet. L'avancement ainsi mesuré sur chacune de ces étapes est ensuite pondéré par les coûts attachés à chaque étape pour donner l'avancement global de l'affaire.

Le chiffre d'affaires à terminaison d'un contrat comprend :

- Le prix de vente initial ;
- Les avenants, réclamations, incitations et modifications au contrat dans la mesure où ils peuvent être mesurés de façon fiable et dès lors qu'ils sont acceptés par les clients ;

Le coût à terminaison estimé des contrats est essentiellement constitué :

- des achats de matériels, et autres prestations nécessaires à la réalisation des contrats ;
- des coûts des heures de personnel directement affectés au contrat, y compris les charges sociales;
- le cas échéant, des autres coûts spécifiquement facturables aux clients tels que spécifiés dans les clauses contractuelles.

Le montant du chiffre d'affaires et des charges prévues au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation du Management des avantages et obligations futures attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles évaluées pour chaque contrat.

Pour les affaires déficitaires, une provision pour perte à terminaison est systématiquement constituée, anticipant la perte à venir sur le ou les exercices futurs. Une provision pour garantie est constituée pour chaque projet en cours d'exécution. Le solde de la provision non utilisée est repris à l'issue de la période de garantie.

Pour les contrats de construction, le montant cumulé des coûts engagés à chaque clôture, majoré des marges constatées et diminué des factures émises ainsi que des éventuelles pertes à terminaison, est déterminé contrat par contrat. Si ce montant est positif, il est inscrit à l'actif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, actif ». S'il est négatif, il est inscrit au passif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, passif ».

L'excédent des facturations émises sur les encaissements reçus figure en créances clients.

Le stade de 100% d'avancement est atteint lors de la réception provisoire (ou événement équivalent). Les dépenses qui restent, le cas échéant, à encourir pour obtenir la levée des réserves font l'objet d'une provision pour charges. Les coûts prévisionnels de garantie font, quant à eux, l'objet d'une provision pour risques.

Vente de biens et prestations de services

La comptabilisation des ventes de biens et des prestations de services relève de la norme IAS18 et respecte les critères de reconnaissance du revenu :

- les produits d'une vente de biens sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété du matériel
- les produits relatifs aux prestations de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation.

3.2.23. Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe, nets de l'effet de l'impôt correspondant. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation et susceptibles d'être exercés à la clôture de la période. Les actions propres portées en diminution des capitaux propres ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action de base et dilué.

3.2.24. Information sectorielle

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels » les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base du reporting interne utilisé par le Management afin d'allouer les ressources aux différents secteurs et d'évaluer leurs performances. Il n'y a pas de regroupement de secteurs.

Le Comité exécutif est le « principal décideur opérationnel » du Groupe au sens d'IFRS 8. Les méthodes utilisées pour mesurer les indicateurs-clés de chaque secteur lors de l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés.

NOTE 4. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

4.1. Écarts d'acquisition

Au 31 décembre 2015, les écarts d'acquisition figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette comptable de 67 100 K€ et se répartissent comme suit :

| (En milliers d'euros) | 31 décembre 2015 | | | | 31 décembre 2014 | | | |
|--|-----------------------------|---------------|--------------|---------------|-----------------------------|---------------|--------------|---------------|
| | UGT Fours (USA et Corée) | UGT Gaz | Autres UGT | Total | UGT Fours (USA et Corée) | UGT Gaz | Autres UGT | Total |
| Valeur nette comptable à l'ouverture | 26 614 | 36 261 | 2 407 | 65 282 | 23 429 | 31 200 | 2 185 | 56 814 |
| Variation taux de change | 3 052 | | 213 | 3 265 | 3 185 | | 222 | 3 407 |
| Acquisitions | | | | | | 5 061 | | 5 061 |
| Ajustement suite à la revalorisation à la juste valeur des actifs et des passifs ITS (net d'impôt) | | (1 447) | | (1 447) | | | | |
| Solde net | 29 666 | 34 814 | 2 620 | 67 100 | 26 614 | 36 261 | 2 407 | 65 282 |
| Brut | 29 666 | 34 814 | 2 620 | 67 100 | 26 614 | 36 261 | 2 407 | 65 282 |
| Dépréciation | | | | | | | | |
| Valeur nette comptable à la clôture | 29 666 | 34 814 | 2 620 | 67 100 | 26 614 | 36 261 | 2 407 | 65 282 |

En 2014 le groupe avait fait l'acquisition de 100% des titres de la société ITS Reaktortechnik pour un prix d'acquisition global de 4 850 K€, hors frais connexes. De façon provisoire, le coût du regroupement avait été principalement alloué à l'écart d'acquisition pour un montant total de 4 759 K€.

La finalisation en 2015 du processus d'identification et d'évaluation à la juste valeur de tous les actifs identifiables acquis, des passifs assumés et des passifs éventuels a conduit à affecter un montant net d'impôts différés de 1447 K€ à la technologie SmartSulf™, amortie sur 10 ans et s'est traduite par une diminution du même montant de l'écart d'acquisition.

4.1.1. Hypothèses retenues pour les tests de perte de valeur sur les écarts d'acquisition

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) retenues par le Groupe correspondent aux axes principaux de développement et d'investissement stratégiques. Les écarts d'acquisition qui ont été affectés aux différentes UGT ont fait l'objet d'un test de perte de valeur selon la méthode décrite en note 3.2.7.

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour les principales UGT :

| | UGT Four (USA et Corée) | UGT Gaz | Autres UGT |
|--|-------------------------|-----------|------------|
| Plan moyen terme | 2016-2019 | 2016-2019 | 2016-2019 |
| Taux de croissance de la valeur terminale* | 1,5 % | 1,5 % | 1,5 % |
| WACC (Coût moyen pondéré du capital) | 10,2% | 9,3% | 10,2% |

* Taux de croissance moyen sur les deux branches

Aucune dépréciation n'est apparue nécessaire à l'issue de ce test.

Analyse de sensibilité

Des tests de sensibilité sur la valeur d'entreprise ont été menés en faisant varier les hypothèses clés suivantes :

- +/- 0,5 point de croissance du chiffre d'affaires à l'infini
- +/- 0,5 point du WACC
- +/- 10% de taux de marge brute

Ces variations d'hypothèses ne conduiraient à aucune dépréciation.

4.1.2. Incidences des variations de périmètre et transactions avec les minoritaires

| En milliers d'euros | Transactions avec les minoritaires | Variations de périmètre | Total |
|---|------------------------------------|-------------------------|--------------|
| Paiement dette sur acquisition ITS | | (279) | (279) |
| Acquisition d'intérêts minoritaires Prosernat | (8) | | (8) |
| Trésorerie décaissée | (8) | (279) | (287) |
| Impact sur la trésorerie du groupe | (8) | (279) | (287) |

4.2. Immobilisations incorporelles

4.2.1. Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2015

| (En milliers d'euros) | Concessions brevets | Frais de développement | Immobilisations en cours | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|---|---------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------------------|---------------|
| Brut | 11 945 | 4 881 | | 115 | 16 942 |
| Amortissements cumulés | (7 179) | (1 711) | | (42) | (8 932) |
| Valeur nette comptable au 31 décembre 2014 | 4 766 | 3 171 | | 73 | 8 010 |
| Variation taux de change | 209 | | | 3 | 212 |
| Désactualisation | (19) | | | | (19) |
| Acquisitions | 1 048 | 887 | 69 | 150 | 2 153 |
| Cessions (en valeur nette) | (3) | | | (211) | (214) |
| Revalorisation à la juste valeur de la technologie SmartSulf™ | 2 207 | | | | 2 207 |
| Reclassements | 81 | (76) | | 211 | 217 |
| Amortissements / Dépréciations | (1 079) | (501) | | (10) | (1 590) |
| Solde net | 7 211 | 3 481 | 69 | 217 | 10 977 |
| Brut | 15 718 | 5 768 | 69 | 270 | 21 825 |
| Amortissements cumulés | (8 507) | (2 287) | | (53) | (10 848) |
| Valeur nette comptable au 31 décembre 2015 | 7 211 | 3 481 | 69 | 217 | 10 977 |

4.2.2. Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2014

| (En milliers d'euros) | Concessions brevets | Frais de développement | Immobilisations en cours | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|---|---------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------------------|--------------|
| Brut | 12 349 | 4 463 | 165 | 33 | 17 010 |
| Amortissements cumulés | (7 284) | (1 131) | | (26) | (8 442) |
| Valeur nette comptable au 1er Janvier 2014 | 5 065 | 3 332 | 165 | 7 | 8 568 |
| Variation taux de change | 226 | | | 4 | 230 |
| Désactualisation | (16) | | | | (16) |
| Acquisitions | 379 | 418 | | 64 | 861 |
| Cessions (en valeur nette) | (17) | | | | (17) |
| Reclassements | 165 | | (165) | 12 | 12 |
| Amortissements / Dépréciations | (1 035) | (580) | | (15) | (1 630) |
| Solde net | 4 766 | 3 171 | | 73 | 8 010 |
| Brut | 11 945 | 4 881 | | 115 | 16 942 |
| Amortissements cumulés | (7 179) | (1 711) | | (42) | (8 932) |
| Valeur nette comptable au 31 décembre 2014 | 4 766 | 3 171 | | 73 | 8 010 |

4.3. Immobilisations corporelles

4.3.1. Immobilisations corporelles au 31 décembre 2015

| (En milliers d'euros) | Terrains Const. | Instal. Techniques | Mat. de transport | Mobilier, mat. de bureau | Autres immo corp. | Immo corp. en cours | Total |
|---|--------------------|-----------------------|----------------------|--------------------------------|----------------------|------------------------|---------------|
| Brut | 2 072 | 4 121 | 1 387 | 6 930 | 971 | 237 | 15 719 |
| Amortissements cumulés | (689) | (1 771) | (367) | (3 658) | (418) | | (6 903) |
| Valeur nette comptable au 31 décembre 2014 | 1 383 | 2 350 | 1 021 | 3 272 | 554 | 237 | 8 816 |
| Variation taux de change | (22) | (15) | (8) | 95 | 34 | 2 | 87 |
| Acquisitions | 3 615 | 326 | 7 | 672 | 41 | 271 | 4 932 |
| Cessions (en valeur nette) | (489) | | | (47) | (3) | | (539) |
| Reclassements | | 495 | | 12 | (6) | (507) | (6) |
| Amortissements / Dépréciations | (167) | (718) | (110) | (1 091) | (166) | | (2 252) |
| Solde net | 4 320 | 2 438 | 910 | 2 913 | 454 | 4 | 11 039 |
| Brut | 5 063 | 4 913 | 1 351 | 7 517 | 1 050 | 4 | 19 898 |
| Amortissements cumulés | (743) | (2 475) | (441) | (4 604) | (597) | | (8 860) |
| Valeur nette comptable au 31 décembre 2015 | 4 320 | 2 438 | 910 | 2 913 | 454 | 4 | 11 039 |

La filiale indienne du Groupe, HPIP, a finalisé sur l'exercice l'acquisition du terrain sur lequel est implantée son unité de fabrication pour un montant de 3,5M€.

4.3.2. Immobilisations corporelles au 31 décembre 2014

| (En milliers d'euros) | Terrains Const. | Instal. Techniques | Mat. de transport | Mobilier, mat. de bureau | Autres immo corp. | Immo corp. en cours | Total |
|---|--------------------|-----------------------|----------------------|--------------------------------|----------------------|------------------------|--------------|
| Brut | 1 185 | 4 348 | 1 297 | 7 986 | 1 279 | 905 | 16 998 |
| Amortissements cumulés | (452) | (1 724) | (224) | (4 717) | (724) | | (7 841) |
| Valeur nette comptable au 1er Janvier 2014 | 733 | 2 624 | 1 073 | 3 269 | 554 | 905 | 9 157 |
| Variation de périmètre | | | 7 | 105 | | | 112 |
| Variation taux de change | 35 | 4 | (2) | 99 | 56 | 3 | 195 |
| Acquisitions | 4 | 232 | 16 | 1 120 | 103 | 311 | 1 785 |
| Cessions (en valeur nette) | | (17) | | (196) | (11) | | (223) |
| Reclassements | 843 | 44 | 41 | 23 | | (981) | 30 |
| Amortissements / Dépréciations | (231) | (538) | (113) | (1 149) | (150) | | (2 180) |
| Solde net | 1 383 | 2 350 | 1 021 | 3 272 | 554 | 237 | 8 816 |
| Brut | 2 072 | 4 121 | 1 387 | 6 930 | 971 | 237 | 15 719 |
| Amortissements cumulés | (689) | (1 771) | (367) | (3 658) | (418) | | (6 903) |
| Valeur nette comptable au 31 décembre 2014 | 1 383 | 2 350 | 1 021 | 3 272 | 554 | 237 | 8 816 |

4.4. Actifs financiers

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|------------------|------------------|
| Prêts, dépôts et cautionnements | 1 837 | 1 377 |
| Total actifs financiers non courants | 1 837 | 1 377 |

4.5. Co-entreprises mises en équivalence

4.5.1. Contribution des co-entreprises

Au 31 décembre 2015, les co-entreprises non contrôlées par le groupe et mises en équivalence comprennent :

- Une participation de 50% dans la co-entreprise Petrochem Zamil co Ltd
- Une participation de 70% dans Prosernat Saudi Arabia (LLC)
- Une participation de 50% dans la co-entreprise Heurtey Premier Services Limited

Ces entités ne présentent pas un caractère significatif pour le groupe. Aucun engagement matériel n'a été contracté vis-à-vis des coentreprises et il n'existe aucun passif significatif dans ces entités.

4.5.2. Évolution des participations dans les entreprises associées au cours de la période.

| (En milliers d'euros) | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|---------------------|---------------------|
| Part dans l'actif net à l'ouverture | 186 | 371 |
| Part dans le résultat de la période | 136 | (155) |
| Effet des variations de change | 19 | 28 |
| Variation de périmètre | | (64) |
| Augmentation de capital | | 6 |
| Part dans l'actif net à la clôture | 342 | 186 |

4.6. Impôts différés

Le détail des impôts différés par catégorie de différences temporelles sont :

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|------------------|------------------|
| Reports déficitaires et crédits pour impôts étrangers | 1 928 | 2 478 |
| Amortissements dérogatoires | (2 066) | (2 013) |
| Frais d'acquisition titres | 1 396 | 1 422 |
| Provisions | 1 135 | |
| Engagements de retraite | 443 | 542 |
| Amortissement fiscal de l'écart d'acquisition US | (3 647) | (2 451) |
| Participation des salariés | 143 | 717 |
| Instruments financiers | 577 | 389 |
| Autres différences | (150) | 363 |
| Total | (240) | 1 446 |
| Dont: Actif d'impôts différés | 4 135 | 3 779 |
| Passifs d'impôts différés | (4 375) | (2 333) |
| Position nette des impôts différés | (240) | 1 446 |

Les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont reconnus que s'il est probable que l'entreprise concernée puisse les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs.

Les reports déficitaires reconnus concernent principalement les sociétés Heurtey Petrochem France (déficits propres pré-intégration fiscale) et Heurtey Petrochem India.

Les reports déficitaires non activés au sein du Groupe concernent principalement la filiale en Serbie pour un montant de 3,4 M€, la filiale Heurtey Petrochem South Africa pour 3,1 M€, la filiale Heurtey Beijing pour 1,1 M€ et la filiale au Brésil pour 1,2 M€.

4.7. Stocks

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|---------------------|---------------------|
| Matières premières et autres approvisionnements | 1 438 | 1 828 |
| En-cours de production | 1 407 | 1 255 |
| Total des stocks nets | 2 846 | 3 083 |
| Valeurs brutes | 3 576 | 4 073 |
| Provisions pour dépréciation | (731) | (990) |
| Total des stocks nets | 2 846 | 3 083 |

4.8. Contrats de construction en cours

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|------------------|------------------|
| Contrats de construction en cours - montant à l'actif | 77 873 | 88 441 |
| Contrats de construction en cours - montant au passif | 76 412 | 99 915 |
| Total net | 1 460 | (11 474) |

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|------------------|------------------|
| Cumul des coûts encourus et des marges dégagées | 961 005 | 996 671 |
| Facturations intermédiaires émises | (957 242) | (1 007 772) |
| Provisions pour perte à terminaison | (2 303) | (373) |
| Total net | 1 460 | (11 474) |

Le solde net des Contrats de construction en cours est en augmentation de 13 M€ par rapport à 2014 et traduit une augmentation de la proportion non encore financée des travaux en cours.

4.9. Clients et comptes rattachés

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|--|------------------|------------------|
| Clients et comptes rattachés | 151 901 | 154 641 |
| Factures à établir | 11 | 4 682 |
| Provisions sur créances clients | (3 238) | (2 392) |
| Total des créances clients et comptes rattachés | 148 674 | 156 932 |

4.10. Impôts courants actifs

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|--|------------------|------------------|
| Etat, impôts sur les bénéfices | 6 301 | 3 470 |
| Total des actifs d'impôts exigibles | 6 301 | 3 470 |

Les actifs d'impôts courants sont principalement constitués des créances de CIR et de CICE pour 2 549 K€ et d'acomptes d'impôts versés.

4.11. Autres actifs courants

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|--|------------------|------------------|
| Avances, acomptes sur commandes en cours | 13 244 | 10 570 |
| Créances sociales | 71 | 66 |
| Créances fiscales | 19 547 | 22 762 |
| Autres | 1 580 | 950 |
| Charges constatées d'avance | 3 249 | 2 527 |
| Total autres actifs courants | 37 692 | 36 875 |

Les opérations du Groupe en Roumanie ont fait l'objet d'un contrôle de TVA pour lequel le Groupe a obtenu en appel une décision favorable sur la qualification du régime de TVA de ces opérations.

4.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|------------------|------------------|
| Trésorerie | 50 132 | 55 701 |
| Equivalents de trésorerie | 4 851 | 509 |
| Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie actifs | 54 983 | 56 210 |
| Concours bancaires courants (yc les intérêts courus non échus) | 21 011 | 20 636 |
| Total trésorerie nette | 33 973 | 35 574 |

Sur l'exercice, la trésorerie du Groupe a bénéficié d'effets de change à hauteur de 1 137 K€.

4.13. Capitaux propres

4.13.1. Capital social

Evolution du capital de la société mère

| | Nombre de titres | Valeur nominale des actions | Capital social (en milliers d'euros) |
|--|------------------|-----------------------------|--------------------------------------|
| Capital social au 31 décembre 2013 | 3 539 568 | 3,34 | 11 822 |
| Augmentation de capital | 1 356 834 | 3,34 | 4 532 |
| Capital social au 31 décembre 2014 | 4 896 402 | 3,34 | 16 354 |
| Attribution définitive des actions gratuites attribuées par le conseil du 22 mai 2012 (cf. § actions gratuites ci-dessous) | 18 323 | 3,34 | 61 |
| Capital social au 31 décembre 2015 | 4 914 725 | 3,34 | 16 415 |

Actionnaires de la société mère

| | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---------------------------|------------------|------------------|
| IFP Investissements | 36,0% | 36,1% |
| Management et salariés | 1,7% | 1,5% |
| Public et institutionnels | 62,3% | 62,3% |
| TOTAL | 100% | 100% |

Auto détention

| | Nombre de titres | Actions propres (en milliers d'euros) |
|--|------------------|---------------------------------------|
| Autodétention au 1er Janvier 2014 | 2 434 | (64) |
| Variation | 4 225 | (133) |
| Autodétention au 31 décembre 2014 | 6 659 | (196) |
| Variation | 561 | (30) |
| Autodétention au 31 décembre 2015 | 7 220 | (226) |

Le Groupe a mis en place un contrat d'animation de cours auprès de la banque Natixis. Au 31 décembre 2015 le Groupe détenait 7 220 actions valorisées à 226 K€.

Actions gratuites

Le Conseil d'Administration, agissant dans le cadre de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2009, avait décidé, dans sa séance du 22 mai 2012, d'attribuer gratuitement 30 000 actions au bénéfice de ses salariés et mandataires sociaux. L'attribution définitive a été fixée au 31 mai 2015, sous condition de réalisation de conditions de performance et de présence à cette date.

Le Conseil d'Administration du 17 mars 2015 a constaté que les conditions d'attribution définitive des actions gratuites, liées à l'obtention d'un montant minimum de résultat d'exploitation du Groupe pour les deux exercices 2012 et 2013 étaient partiellement remplies et donnaient droit à 61,06% des actions octroyées. Dans sa décision du 31 mai 2015, le Président Directeur Général agissant en subdélégation de ce Conseil a attribué définitivement les 18 323 actions gratuites.

4.13.1.1. Evolution du nombre d'instruments en circulation et/ou en phase d'acquisition

| | Plan 2012 | Total |
|--|---------------|---------------|
| Date d'approbation de l'Assemblée Générale | 5 juin 2009 | |
| Date d'attribution par le Conseil d'Administration | 22 mai 2012 | |
| Actions en circulation au 1er Janvier 2014 | 30 000 | 30 000 |
| Actions annulées | (11 677) | (11 677) |
| Actions en circulation au 31 décembre 2014 | 18 323 | 18 323 |
| Actions livrées | (18 323) | (18 323) |
| Actions en circulation au 31 décembre 2015 | 0 | 0 |

4.13.1.2. Montant des charges sur paiement en actions

La charge comptable relative à un plan d'actions gratuites doit correspondre à la juste valeur étalée linéairement sur toute la période d'acquisition, telle qu'elle est définie dans le règlement du plan. Ces charges sont comptabilisées en charges de personnel par la contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

| En milliers d'euros | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|--|---------------|---------------|
| Plan d'attribution d'actions gratuites | (95) | (88) |
| Charge / produit de l'exercice | (95) | (88) |

La juste valeur du plan d'actions gratuites du 22 mai 2012 a été déterminée selon le cours à la date d'attribution diminué des dividendes futurs actualisés. Les hypothèses retenues pour effectuer la valorisation de ce plan ont été les suivantes :

| | Plan 2012 |
|---|--------------|
| Date d'attribution par le Conseil d'Administration | 22 mai 2012 |
| Prix de l'action à date d'attribution (en euros) | 25,65 |
| Rendement des dividendes | 1,51 |
| Taux de turnover | 0% |
| Juste valeur de l'action gratuite à date d'attribution | 24,14 |

4.14. Dettes financières

4.14.1. Variation des dettes financières au 31 décembre 2015

| En milliers d'euros | 31 décembre 2014 | Emission d'emprunts | Remboursement d'emprunts | Variation de la trésorerie passive et des intérêts à payer | Variation de périmètre | Effet de change | Désactualisation | Reclassement | Date de clôture |
|---|------------------|---------------------|--------------------------|--|------------------------|-----------------|------------------|----------------|-----------------|
| Emprunts auprès établissements de crédit | 7 108 | 6 392 | | | | | | | 6 971 |
| Autres emprunts et dettes assimilées | 196 | | | | | | 9 | (6 529) | 205 |
| Emprunts et dettes financières non courantes | 7 305 | 6 392 | | | | | 9 | (6 529) | 7 177 |
| Emprunts auprès établissements de crédit | 5 839 | 1 554 | (6 560) | | | | 82 | 6 529 | 7 444 |
| Autres emprunts et dettes assimilées | 331 | 51 | (297) | | | (50) | 5 | | 39 |
| Concours bancaires | 20 585 | | | 165 | | 255 | | | 21 005 |
| Intérêts à payer | 78 | | | (28) | | | | | 50 |
| Emprunts et dettes financières courantes | 26 832 | 1 605 | (6 857) | 138 | | 204 | 87 | 6 529 | 28 537 |
| Total des emprunts et dettes financières | 34 136 | 7 997 | (6 857) | 138 | | 204 | 96 | | 35 714 |

4.14.2. Variation des dettes financières au 31 décembre 2014

| En milliers d'euros | 1er Janvier 2014 | Emission d'emprunts | Remboursement d'emprunts | Avances conditionnées appelées mais non encore réglées | Variation de la trésorerie passive et des intérêts à payer | Variation de périmètre | Effet de change | Désactualisation | Reclassement | 31 décembre 2014 |
|---|------------------|---------------------|--------------------------|--|--|------------------------|-----------------|------------------|----------------|------------------|
| Emprunts auprès établissements de crédit | 9 586 | 3 360 | (297) | | | | | | (5 541) | 7 108 |
| Autres emprunts et dettes assimilées | 1 444 | | | (1 380) | | | | 442 | (309) | 196 |
| Emprunts et dettes financières non courantes | 11 030 | 3 360 | (297) | (1 380) | | | | 442 | (5 851) | 7 305 |
| Emprunts auprès établissements de crédit | 4 104 | 7 | (3 941) | | | | 7 | 119 | 5 541 | 5 839 |
| Autres emprunts et dettes assimilées | 4 504 | 26 | (4 525) | | | | | 16 | 309 | 331 |
| Concours bancaires | 12 202 | | | | 8 050 | | 333 | | | 20 585 |
| Intérêts à payer | 103 | | | | (25) | | | | | 78 |
| Emprunts et dettes financières courantes | 20 913 | 34 | (8 465) | | 8 024 | 7 | 334 | 135 | 5 851 | 26 832 |
| Total des emprunts et dettes financières | 31 943 | 3 394 | (8 762) | (1 380) | 8 024 | 7 | 334 | 577 | | 34 136 |

4.14.2.1. *Emprunts auprès des établissements de crédits*

Au 31 décembre 2015, les dettes bancaires du Groupe s'élevaient à 14 415 K€, et se composent principalement de :

- L'emprunt syndiqué souscrit par Heurtey Petrochem France auprès de BNP PARIBAS et Natixis pour le rachat des titres Prosernat en avril 2011. Cet emprunt se divise en plusieurs tranches :
 - Une première tranche de 8 000 K€ souscrite en avril 2011. Cette tranche d'une durée de 5 ans est remboursée linéairement avec une première échéance le 10 juin 2012. Au 31 décembre 2015, la dette financière résiduelle s'élève à 1 582 K€ pour un capital restant dû de 1 600 K€.
 - Une deuxième ligne de crédit globale de 8 160 K€ destinée au refinancement du crédit vendeur consenti par IFPEN lors de l'acquisition des 60% de titres Prosernat en avril 2011. Cette ligne de crédit se constitue de 2 tranches de 2 400 K€ tirées en avril 2012 et avril 2014 et d'une tranche de 3 360 K€ tirée en avril 2015. Au 31 décembre 2015, la dette financière résiduelle s'élève à 3 078 K€ pour un capital restant dû de 3 080 K€.
 - Une troisième tranche octroyée par avenant en 2014 pour 3 750 K€ et destinée à financer l'acquisition des équipements de la filiale HPM et le solde de 50% des titres de HPM. Cette tranche est amortissable en 4 annuités égales de 938 K€ jusqu'en novembre 2017. Au 31 décembre 2015, la dette financière résiduelle s'élève à 1 849 K€ pour un capital restant dû de 1 875 K€.
- Un emprunt souscrit par Heurtey Petrochem France le 28 mai 2015 auprès de la BPI dans le but de financer :
 - pour 5 000 K€ une augmentation de capital de sa filiale indienne HPIP et dont les fonds ont été principalement alloués à l'acquisition d'un terrain. Ce prêt est remboursable sur 7 ans en 20 versements trimestriels de 250 K€. Le premier remboursement interviendra le 31 août 2017.
 - Pour 847 K€, les CIR 2012, 2013 et 2014. Le remboursement aura lieu selon le même rythme que celui de l'État.
- Un emprunt de 1 200 K€ souscrit par Prosernat en 2014 pour financer l'acquisition des droits de licence de technologies, remboursable par mensualités constantes sur 4 ans. Au 31 décembre 2015, le capital restant dû s'élève à 590 K€.
- Un second emprunt souscrit par Prosernat en janvier 2015 pour 2 100 K€ afin de financer l'acquisition des titres ITS. Ce prêt est remboursable en 36 mensualités depuis le 28 janvier 2015. Au 31 décembre 2015, le capital restant dû s'élève à 1 458 K€.

Les taux d'intérêt sur ces emprunts sont les suivants :

- Emprunt syndiqué de 8 000 K€ : Taux variable Euribor 3 mois +160bp. Ce taux variable a fait l'objet d'une couverture de taux au taux fixe de 2,24 % en 2011.
- Lignes de crédit de 8 160 K€ : Taux variable Euribor 3 mois +160bp ;
- Emprunt de 3 750 K€ : Taux variable Euribor 3 mois + 180bp
- Emprunt de 5 000 K€ : Taux fixe de 1,72 %
- Emprunt de 847 K€ : Taux variable Euribor 1 mois + 150bp
- Emprunt de 1 200 K€ : Taux fixe de 2,55 %
- Emprunt de 2 100 K€ : Taux fixe de 2 %

4.14.2.2. Autres emprunts et dettes assimilées

Il s'agit principalement du solde des avances conditionnées de la société Prosernat pour 205 K€, correspondant aux avances reçues d'organismes d'Etat (FSH, RTPG, autres) pour financer des projets de recherche.

Le prêt Oséo qui figurait au passif au 31 décembre 2014 pour 314 K€ a été intégralement remboursé sur l'exercice.

4.14.2.3. Ressources de crédit court terme

Pour information, le Groupe dispose pour le financement de son exploitation de lignes de crédit et autorisations de découverts bancaires pour un montant total de 51 305 K€ dont 20 978 K€ utilisés au 31 décembre 2015.

4.14.3. Échéancier des dettes financières au 31 décembre 2015

| En milliers d'euros | A moins d'un an | De 1 à 2 ans | De 2 à 3 ans | De 3 à 4 ans | De 4 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
|---|-----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|---------------|
| Emprunts auprès établissements de crédit | | 2 163 | 1 058 | 1 000 | 1 000 | 1 750 | 6 971 |
| Autres emprunts et dettes assimilées | | | | | | 205 | 205 |
| Emprunts et dettes financières non courantes | | 2 163 | 1 058 | 1 000 | 1 000 | 1 955 | 7 177 |
| Emprunts auprès établissements de crédit | 7 444 | | | | | | 7 444 |
| Autres emprunts et dettes assimilées | 39 | | | | | | 39 |
| Concours bancaires | 21 005 | | | | | | 21 005 |
| Intérêts à payer | 50 | | | | | | 50 |
| Emprunts et dettes financières courantes | 28 537 | | | | | | 28 537 |
| Total des emprunts et dettes financières | 28 537 | 2 163 | 1 058 | 1 000 | 1 000 | 1 955 | 35 714 |

4.14.4. Analyse des dettes financières par taux et par devises au 31 décembre 2015

| En milliers d'euros | TAUX FIXE | TAUX VARIABLE | Total | EURO | ROUPIE | AUTRES DEVICES | Total |
|---|--------------|---------------|---------------|---------------|--------------|----------------|---------------|
| Emprunts auprès établissements de crédit | 6 034 | 938 | 6 971 | 6 971 | | | 6 971 |
| Autres emprunts et dettes assimilées | 205 | | 205 | 205 | | | 205 |
| Emprunts et dettes financières non courantes | 6 239 | 938 | 7 177 | 7 177 | | | 7 177 |
| Emprunts auprès établissements de crédit | 1 004 | 6 440 | 7 444 | 7 444 | | | 7 444 |
| Autres emprunts et dettes assimilées | 39 | | 39 | 12 | | 27 | 39 |
| Concours bancaires | | 21 005 | 21 005 | 16 000 | 5 005 | | 21 005 |
| Intérêts à payer | | 50 | 50 | 50 | | | 50 |
| Emprunts et dettes financières courantes | 1 043 | 27 494 | 28 537 | 23 506 | 5 005 | 27 | 28 537 |
| Total des emprunts et dettes financières | 7 283 | 28 432 | 35 714 | 30 683 | 5 005 | 27 | 35 714 |

4.14.5. Garanties bancaires

La facilité globale de crédit contractée la société Heurtey Petrochem France comporte des clauses d'engagement et de défaut usuelles pour ce type de financement structuré. Elle comporte également trois ratios financiers dont le non-respect par le groupe peut entraîner une demande de remboursement anticipé de la part les prêteurs. Ces ratios, définis en norme IFRS, correspondent à :

- R2 : Dettes Financières/EBE Retraité : A respecter < 2,2
- R3 : Cash-flow Libre/Service de la Dette A respecter > 1
- R4 : Dettes Financières/Fonds Propres : A respecter < 1

Au 31 décembre 2015, ces ratios sont respectés.

4.15. Provisions

| En milliers d'euros | 31 décembre 2014 | Dotations | Reprises de provisions | Ecarts de change | Reclassement | 31 décembre 2015 |
|---------------------------------|---------------------|--------------|---------------------------|---------------------|--------------|---------------------|
| Provisions pour litiges | 63 | 546 | (30) | | (31) | 548 |
| Autres provisions | 55 | 178 | | 2 | | 235 |
| Provisions non courantes | 118 | 724 | (30) | 2 | (31) | 782 |
| Provision pour garantie | 2 194 | 3 036 | (2 377) | 92 | | 2 945 |
| Autres provisions | 2 188 | 1 727 | (951) | 54 | 125 | 3 144 |
| Provisions courantes | 4 383 | 4 763 | (3 327) | 146 | 125 | 6 089 |
| Total des provisions | 4 501 | 5 487 | (3 357) | 147 | 94 | 6 871 |

Compte tenu des livraisons réalisées sur l'exercice et au démarrage des périodes de garanties contractuelles pour les projets livrés, le Groupe a procédé à la dotation de provisions pour garantie à hauteur de 3 M€ afin de faire face aux éventuels coûts d'intervention en période de garantie.

| En milliers d'euros | 1er Janvier 2014 | Dotations | Reprises de provisions | Ecarts de change | Autres | 31 décembre 2014 |
|---------------------------------|---------------------|--------------|---------------------------|---------------------|--------|---------------------|
| Provisions pour litiges | 41 | 24 | (1) | | | 63 |
| Autres provisions | 32 | 19 | | 5 | | 55 |
| Provisions non courantes | 72 | 42 | (1) | 5 | | 118 |
| Provision pour garantie | 2 284 | 882 | (1 106) | 134 | | 2 194 |
| Autres provisions | 1 462 | 1 226 | (586) | 86 | | 2 188 |
| Provisions courantes | 3 746 | 2 108 | (1 692) | 220 | | 4 383 |
| Total des provisions | 3 818 | 2 151 | (1 693) | 225 | | 4 501 |

4.16. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

a) Variation de l'engagement net reconnu au bilan

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|--|------------------|------------------|
| Dettes actuarielles de début de période | 1 985 | 1 474 |
| Charges d'intérêts nettes des produits des actifs du régime | 54 | 70 |
| Coût des services rendus | 464 | 134 |
| Gains ou pertes actuariels | (594) | 135 |
| Contributions versées sur la période et effets acquisition / cession d'activités | (177) | 143 |
| Actifs de couverture | (91) | |
| Écarts de change | 17 | 30 |
| Dettes actuarielles de fin de période | 1 657 | 1 985 |

Le Groupe ne disposant pas d'actifs de couverture, l'intégralité de l'engagement exposé ci-dessus est inscrit au passif du Groupe.

Conformément à la norme IAS19 Révisée, l'intégralité des gains ou pertes actuariels est reconnue en capitaux propres. Le coût des services rendus est comptabilisé en charge opérationnelle et les charges d'intérêts en autres produits et charges financières.

b) Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues en France, qui constitue le montant principal des provisions pour les engagements de fins de carrières sont les suivantes :

| Hypothèses | 31 décembre 2015 | | 31 décembre 2014 |
|--|-----------------------|-------------------------|------------------|
| | HPC | Prosernat | |
| Taux d'actualisation des indemnités de fin de carrière | 2,00% | 2,00% | 1,66% |
| Taux de revalorisation annuelle des salaires net d'inflation | 1,00% | 2,00% | 2,00% |
| Turn over (en fonction de l'âge) | moins de 30 ans : 10% | moins de 30 ans : 6,58% | 2% lissé/âge |
| | 30-39 ans : 7% | 30-39 ans : 2,54% | |
| | 40-49 ans : 2% | 40-49 ans : 2,1% | |
| | Plus de 50 ans : 0% | 50-59 ans : 1,57% | |
| Table de mortalité | TH / TF 0002 | Plus de 60 ans : 0% | TH / TF 0002 |
| | | TH / TF 0002 | |

c) La sensibilité aux taux d'actualisation

Le tableau suivant présente une étude de sensibilité pour le régime d'indemnités de fin de carrière au taux d'actualisation sur la dette actuarielle.

| En milliers d'euros | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|--|---------------|---------------|
| Impact sur la dette | | |
| Augmentation de 1,00% | (207) | (327) |
| Diminution de 1,00% | 235 | 407 |
| Impact sur les coûts de l'année | | |
| Augmentation de 1,00% | (27) | (45) |
| Diminution de 1,00% | 30 | 59 |

4.17. Autres passifs courants et non courants

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|--|------------------|------------------|
| Dettes sur acquisition de titres | 2 009 | 2 384 |
| Produits constatés d'avance | 9 | |
| Total autres passifs non courants | 2 018 | 2 384 |
| Passifs fiscaux et sociaux | 13 927 | 14 375 |
| Passifs sur immobilisations | 861 | |
| Dettes sur acquisition de titres | 121 | |
| Clients avances et acomptes reçus | 401 | 200 |
| Autres passifs | 4 235 | 1 384 |
| Produits constatés d'avance | 4 962 | 5 362 |
| Total autres passifs courants | 24 507 | 21 322 |

La dette sur acquisition de titres représente le complément de prix relatif à l'acquisition des titres ITS.

4.18. Instruments financiers

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|---|---------------------|------------------|
| Instruments dérivés actifs non courants | | 101 |
| Instruments dérivés actifs courants | 297 | 187 |
| Instruments dérivés actifs courants et non courants | 297 | 288 |
| Instruments dérivés passifs non courants | 25 | 72 |
| Instruments dérivés passifs courants | 2 154 | 1 147 |
| Instruments dérivés passifs courants et non courants | 2 179 | 1 218 |
| Position nette des instruments dérivés | (1 882) | (930) |

Détail de la variation de la position nette

| En milliers d'euros | 31 décembre 2014 | Variation par résultat | Variation par capitaux propres | Effet de change | 31 décembre 2015 |
|--|---------------------|---------------------------|-----------------------------------|--------------------|---------------------|
| Position nette des instruments dérivés | (930) | (157) | (809) | 14 | (1 882) |

Analyse des sensibilités

| Sensibilité du portefeuille de couverture du risque de change | | | | | |
|---|--------------------|--------------------------------|------------------|------------|------------|
| Position | VALORISATIONS (K€) | | SENSIBILITE (K€) | | |
| | Total | Variation de la devise traitée | MtM | Impact OCI | Impact P/L |
| EURUSD | (1 298) | +10% | (2 489) | (2 003) | (486) |
| | | -10% | (306) | (36) | (269) |
| EURINR | 31 | +10% | 263 | 223 | 40 |
| | | -10% | (202) | (249) | 48 |
| USDKRW | (556) | +10% | (2 059) | (1 910) | (149) |
| | | -10% | 924 | 874 | 50 |
| THBUSD | (32) | +10% | 380 | 382 | (1) |
| | | -10% | (444) | (443) | (1) |
| TOTAL | (1 855) | +10% | (3 905) | (3 308) | (597) |
| | | -10% | (27) | 145 | (172) |

| Sensibilité du portefeuille de couverture du risque de taux | | | | | | | | |
|---|--------|-----------|--------|------------------------|-------------|-------------|--------------------------|--------------------------|
| Type | Nombre | Notionnel | Devise | Durée moyenne restante | Clean MtM | Full MtM | Baisse des taux de 0,50% | Hausse des taux de 0,50% |
| SWAP | 2 | 4 M | EUR | 0,4 | (24) | (27) | (33) | (21) |
| TOTAL | | | | | (24) | (27) | | |

Synthèse des positions au 31 décembre 2015

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|--|------------------|------------------|
| Dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie | (27) | (80) |
| Total dérivés de taux | (27) | (80) |
| Dérivés de change : couverture de juste valeur | (316) | (72) |
| Dérivés de change : couverture de flux de trésorerie | (1 549) | (778) |
| Dérivés de change : trading | 9 | |
| Total dérivés de change | (1 855) | (850) |
| Total des instruments dérivés | (1 882) | (930) |

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un intervenant de marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale.

Selon la norme IFRS 13 les paramètres retenus dans l'estimation sont classifiés selon une hiérarchie à trois niveaux :

- Niveau 1 : il s'agit de prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : il s'agit de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.
- Niveau 3 : ce niveau concerne les paramètres qui sont fondés sur des données non observables. L'entité établit ces paramètres à partir des meilleures informations qui lui sont disponibles (y compris, le cas échéant, ses propres données) en prenant en compte toutes les informations à sa disposition concernant les hypothèses retenues par les acteurs du marché.

Le niveau hiérarchique de la juste valeur est ainsi déterminé par référence aux niveaux des données d'entrée dans la technique de valorisation. En cas d'utilisation d'une technique d'évaluation basée sur des données de différents niveaux, le niveau de la juste valeur est alors contraint par le niveau le plus bas.

L'ensemble des instruments dérivés sont classés selon la hiérarchie de niveau 2.

NOTE 5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Information sectorielle

Le Groupe applique la norme IFRS 8 (Secteurs opérationnels).

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par le Comité exécutif pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le Groupe a scindé le suivi de son activité en deux secteurs distincts :

- L'activité de conception et réalisation de fours de procédés : Branche « Fours »
- L'activité de conception et réalisation d'unités modulaires de traitement de gaz : Branche « Gaz ».

L'organisation interne du groupe privilégie une analyse de la rentabilité par contrat sans ventilation autre que celle du chiffre d'affaires par secteur et par zone géographique. La ventilation peut varier de façon significative d'une année à l'autre.

Résultat opérationnel courant par secteur

| (En milliers d'euros) | Exercice 2015 | | | | Exercice 2014 | | | |
|--------------------------------------|----------------|----------------|---------------|----------------|----------------|---------------|---------------|----------------|
| | Activité Four | Activité Gaz | Inter-secteur | Total | Activité Four | Activité Gaz | Inter-secteur | Total |
| Chiffre d'affaires | 305 472 | 110 804 | 3 995 | 420 271 | 349 235 | 83 627 | 4 619 | 437 481 |
| Ventes intersecteurs | 3 725 | 270 | (3 995) | | 563 | 4 056 | (4 619) | |
| Chiffre d'affaires | 309 197 | 111 074 | | 420 271 | 349 798 | 87 683 | | 437 481 |
| Coût des ventes | (261 956) | (98 551) | | (360 508) | (305 263) | (71 634) | | (376 897) |
| Marge Brute | 47 241 | 12 522 | | 59 763 | 44 534 | 16 050 | | 60 584 |
| Frais administratifs et commerciaux | (31 913) | (11 584) | | (43 497) | (29 242) | (10 618) | | (39 860) |
| Résultat opérationnel courant | 15 328 | 939 | | 16 266 | 15 292 | 5 432 | | 20 724 |

La rentabilité opérationnelle du secteur Gaz a été fortement affectée par l'annulation de 2 M€ de marge dégagée antérieurement sur un projet actuellement suspendu au Venezuela ainsi que par la comptabilisation d'une provision de 1M€ sur un ensemble de créances relatives à des travaux d'études au Venezuela également.

Etat de situation financière par secteur

| (En milliers d'euros) | 31 décembre 2015 | | | 31 décembre 2014 | | |
|-----------------------|------------------|--------------|----------------|------------------|--------------|----------------|
| | Activité Four | Activité Gaz | Total | Activité Four | Activité Gaz | Total |
| Actif sectoriel | 200 361 | 99 175 | 299 536 | 181 066 | 128 341 | 309 406 |
| Autres actifs | | | 125 364 | | | 123 432 |
| Total | | | 424 900 | | | 432 838 |
| Passif sectoriel | 187 601 | 103 437 | 291 038 | 179 947 | 136 920 | 316 866 |
| Capitaux propres | | | 93 838 | | | 78 233 |
| Autres passifs | | | 40 023 | | | 37 738 |
| Total | | | 424 900 | | | 432 838 |

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique (liée à l'implantation du client)

| En milliers d'euros | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| France / Europe / Russie | 60 482 | 139 757 |
| Moyent Orient / Afrique | 63 100 | 21 400 |
| Inde / Asie / Océanie | 81 050 | 83 715 |
| Amériques | 215 639 | 192 609 |
| Total chiffre d'affaires | 420 271 | 437 481 |

Le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client représente 26% du chiffre d'affaires total. Le chiffre d'affaires réalisé avec les cinq et dix premiers clients en représente 47% et 59 % respectivement.

5.2. Nature des dépenses allouées par nature

| (En milliers d'euros) | Coût des ventes | Frais administratifs et commerciaux | Exercice 2015 | Coût des ventes | Frais administratifs et commerciaux | Exercice 2014 |
|--|------------------|-------------------------------------|------------------|------------------|-------------------------------------|------------------|
| Achats consommés | (295 301) | (1 380) | (296 682) | (305 820) | 1 597 | (304 223) |
| Charges de personnel | (32 130) | (27 920) | (60 050) | (35 074) | (25 091) | (60 166) |
| Charges externes | (26 247) | (13 210) | (39 457) | (31 989) | (12 708) | (44 697) |
| Impôts et taxes | (587) | (1 112) | (1 700) | (876) | (1 635) | (2 511) |
| Amortissements, provisions et pertes de valeur | (7 152) | (722) | (7 874) | (4 022) | (2 625) | (6 647) |
| Autres produits et charges d'exploitation | 910 | 848 | 1 758 | 885 | 603 | 1 487 |
| Total | (360 508) | (43 497) | (404 005) | (376 897) | (39 860) | (416 757) |

5.3. Ventilation des frais de personnel par nature

| En milliers d'euros | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|--|-----------------|-----------------|
| Salaires et traitements | (45 094) | (45 846) |
| Charges salariales et patronales | (14 519) | (14 213) |
| Crédit d'impôt compétitivité emploi | 105 | 115 |
| Dotations / reprise d'engagements retraite | (446) | (134) |
| Charge sur paiement en action | (95) | (88) |
| Total des charges de personnel | (60 050) | (60 166) |

5.4. Effectif moyen

L'effectif moyen annuel du Groupe est de 993 personnes en 2015 contre 1 047 en 2014.

5.5. Autres produits et charges opérationnels

| En milliers d'euros | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|---|---------------|---------------|
| Résultat de cessions | 7 | (1 104) |
| Amortissements et provisions | (463) | 1 033 |
| Autres produits et charges | (119) | (495) |
| Autres produits et charges opérationnels | (575) | (566) |

En 2015, le résultat des autres produits et charges opérationnels se compose essentiellement de frais de restructuration chez Heurtey South Africa et chez Prosernat.

5.6. Autres produits et charges financiers

| En milliers d'euros | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|--|---------------|----------------|
| Gains (Pertes) nets de change | 1 518 | (3 031) |
| Autres produits et charges financières | (605) | (1 457) |
| Autres produits et charges financiers | 913 | (4 488) |

5.7. Impôts sur les résultats

5.7.1. Analyse de la charge d'impôt

| En milliers d'euros | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|------------------------------|----------------|----------------|
| Impôts courants | (6 948) | (5 027) |
| Impôts différés | (781) | 61 |
| Charge totale d'impôt | (7 729) | (4 966) |

En matière fiscale, la société mère du Groupe a fait l'objet en 2015 d'un contrôle fiscal sur les trois exercices antérieurs qui n'a donné lieu à aucun redressement significatif. Par ailleurs, le Groupe est actuellement engagé en Inde dans une procédure d'appel de contestation de notification de redressement sur certaines de ses activités en Inde. Le Groupe dispose pour cette contestation d'une jurisprudence constante favorable.

5.7.2. Analyse de l'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle

| En millier d'euros | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|--|----------------|----------------|
| Résultat net consolidé avant quote part du résultat net des co-entreprises | 8 171 | 9 781 |
| Charge d'impôt | (7 729) | (4 966) |
| Résultat net avant IS | 15 900 | 14 747 |
| Impôt théorique à 33,33% | (5 299) | (4 915) |
| Déficits non activés | (396) | (127) |
| Différentiel de taux mère / filiales | (83) | 152 |
| Quote part sur dividendes + retenues à la source | (1 133) | (775) |
| CVAE | (512) | (525) |
| Différences temporaires | 0 | (31) |
| Différences permanentes et autres | (305) | 1 256 |
| Charge d'impôt réelle | (7 729) | (4 966) |
| Taux effectif d'impôt | 49% | 34% |
| Taux effectif hors CVAE | 45% | 29% |

Les taux d'impôt des principales filiales pour les exercices 2014 et 2015 sont les suivants :

- France 33,33 %
- Etats Unis 35,68 %
- Russie 20,00%
- Corée 24,20%

Le taux effectif d'impôt élevé s'explique notamment :

- par le montant des crédits d'impôts étrangers qui n'ont pas pu être imputés sur la charge d'impôt découlant du résultat de l'intégration fiscale en France ;
- la non activation de déficits fiscaux dans certaines filiales déficitaires
- la proportion plus faible de résultat fiscal dans les entités du groupe à faible taux d'imposition.

5.8. Résultat par action

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilués par action pour l'ensemble des activités.

| En milliers d'euros | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|--|---------------|---------------|
| Résultat net part du groupe | 8 254 | 9 165 |
| Résultat net ajusté pour le résultat net dilué par action | 8 254 | 9 165 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice en excluant les actions propres | 4 903 480 | 4 330 535 |
| Nombre moyen pondéré d'actions de performance | 7 635 | 18 323 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action | 4 911 115 | 4 348 852 |
| Résultat net par action | 1,68 € | 2,12 € |
| Résultat net dilué par action | 1,68 € | 2,11 € |

NOTE 6. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Les rémunérations présentées ci-après sont octroyées aux mandataires sociaux de la société. Elles ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| Rémunérations et avantages en nature | 907 | 915 |
| Paiements en actions | | |
| Avantages en nature GSC | | |
| Total | 907 | 915 |

Les modalités d'évaluation des paiements fondés sur des actions sont présentées en note 3.2.17

Le Groupe par l'intermédiaire de sa filiale Prosernat dispose d'une convention de recherche industrielle avec le Groupe IFP qui fait l'objet d'un accord commercial concernant le versement de royalties au titre des technologies développées par le Groupe IFP et commercialisées par Prosernat. Dans le cadre de cet accord, il a été versé un montant de 1,9 M€ sur l'exercice au Groupe IFP

NOTE 7. EXPOSITIONS AUX RISQUES FINANCIERS

7.1. Risque de taux d'intérêts

Les principales dettes financières du Groupe sont supportées par la Holding Heurtey Petrochem France et les filiales Prosernat et Heurtey Petrochem India.

Compte tenu de la situation du Groupe au 31 décembre 2015, les dettes à taux variable sont essentiellement constituées :

- De l'emprunt bancaire syndiqué souscrit par Heurtey Petrochem France
- De la ligne de crédit tirée par Heurtey Petrochem France
- Des concours bancaires chez Heurtey Petrochem France et Heurtey Petrochem India
- De la ligne de crédit revolving mobilisée par Heurtey Petrochem France

La trésorerie du groupe est placée à court terme afin d'assurer sa liquidité. Les produits financiers sont soumis aux fluctuations des taux d'intérêts monétaires.

Au 31 décembre 2015, le Groupe utilise un dérivé de taux pour couvrir le risque de taux sur les quatre premières tranches à taux variable de l'emprunt syndiqué. Une évolution de 1% du risque de taux entraînerait un surcout annuel de 119 K€.

7.2. Risque de change

Le Groupe Heurtey Petrochem réalise des affaires dites « multi-devises » l'exposant au risque de fluctuation des cours de devises. Le groupe a recours à des contrats de change à terme afin de se couvrir contre ce risque.

Au 31 décembre 2015, les opérations non dénouées ainsi contractées sont :

- Heurtey Petrochem SA :
 - Achats à terme de devises : 12 231 K€
 - Vente à terme de devises : 15 564 K€
- Prosernat :
 - Achats à terme de devises : 6 248 K€
 - Ventes à terme de devises : 5 025 K€
- PCK :
 - Ventes à terme de devises : 14 688 K€
- PCD :
 - Achats à terme de devises : 4 204 K€

7.3. Risque de liquidité

Le groupe a pour politique de conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement en toute indépendance.

Les excédents et besoins de trésorerie du groupe sont directement gérés ou pilotés par le service Trésorerie du groupe, en suivant une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante.

Les excédents de trésorerie sont principalement investis sur des OPCVM monétaires et équivalents trésorerie dont la sensibilité est inférieure à 0,5 % et la durée de placement recommandée est inférieure à trois mois.

Les éléments comptabilisés par le groupe en tant que « Trésorerie et équivalents de trésorerie » répondent strictement aux critères repris dans la position de l'AMF. Les placements sont revus régulièrement et conformément aux procédures groupe et dans le strict respect des critères de qualification définis par la norme IAS 7 État des flux de trésorerie et des recommandations de l'AMF.

Le groupe peut être amené à couvrir une partie de ses dettes et créances contre les fluctuations des taux d'intérêt à l'aide d'instruments financiers tels que les swaps et les dérivés de taux.

7.4. Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières cocontractantes.

Le risque de crédit lié aux créances est limité en raison, de la qualité du portefeuille de clients à la clôture 2015.

Dans une optique de prudence, le Groupe a procédé, pour des projets au Venezuela actuellement suspendus à l'annulation de marges comptabilisées antérieurement et à la constitution de provisions pour des travaux d'études non payées à ce jour pour un montant total de 3 M€.

Groupe HEURTEY PETROCHEM
Etats financiers consolidés au 31 décembre 2015

Créances non réglées au 31 décembre 2015

| En milliers d'euros | Valeur au bilan au 31 décembre 2015 | Dont actifs financiers non échus à la date de clôture | Dont actifs financiers échus à la date de clôture | | | Actifs financiers dépréciés |
|---------------------------------------|---|--|--|--------------|----------------------|--------------------------------|
| | | | 0-3 mois | 3-6 mois | Au-delà de 6 mois | |
| Clients | 151 901 | 65 714 | 35 208 | 2 947 | 44 794 | 3 238 |
| Autres débiteurs | 1 267 | 878 | 376 | 12 | | |
| Autres actifs financiers | 376 | 75 | 302 | | | |
| Total des créances non réglées | 153 544 | 66 667 | 35 886 | 2 959 | 44 794 | 3 238 |

NOTE 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1. Engagements reçus

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|----------------------------------|------------------|------------------|
| Cautions reçues des fournisseurs | 19 271 | 22 602 |
| Total des cautions reçues | 19 271 | 22 602 |

Détail par société du groupe

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|----------------------------------|------------------|------------------|
| Heurtey Petrochem SA | 10 449 | 15 012 |
| Heurtey Petrochem IP | | |
| Petro-Chem Development | | |
| Petro-Chem Korea | | |
| Prosernat | 8 822 | 7 590 |
| Total des cautions reçues | 19 271 | 22 602 |

8.2. Engagements donnés

| En milliers d'euros | 31 décembre 2015 | 31 décembre 2014 |
|-----------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Cautions données aux clients | 230 806 | 233 323 |
| Cautions données aux fournisseurs | 14 227 | 15 460 |
| Nantissement de titres | Titres Prosernat détenus | Titres Prosernat détenus |

Engagements donnés par Heurtey Petrochem

La société a nanti l'intégralité de ses titres Prosernat en garantie de l'emprunt contracté auprès de BNP et Natixis.

La société utilise des lignes de caution à hauteur de 132 606 K€ au 31 décembre 2015. Sur ce montant, 49 561 K€ correspondent à des cautions souscrites par Heurtey Petrochem France pour le compte de :

| | |
|--------------------------|-----------|
| - Petro-chem Development | 33 159 K€ |
| - HPIP | 2 706 K€ |
| - HPSA | 863 K€ |
| - HP Russie | 5 987 K€ |
| - HP Serbia | 4 574 K€ |
| - HP Canada | 2 160 K€ |
| - HP China | 112 K€ |

La société a mis en place un montant de 24 424 K€ de contre garanties au bénéfice de ses filiales.

Engagements donnés par les Filiales

Au 31 décembre 2015 :

| | |
|-------------|-----------|
| ▪ Prosernat | 65 286 K€ |
| ▪ PCD | 24 125 K€ |
| ▪ HPIP | 8 790 K€ |

Cautions données aux fournisseurs

Les cautions données aux fournisseurs concernent Prosernat.

Covenants

La société Heurtey Petrochem SA a contracté des dettes dont le remboursement anticipé peut être exigé par les prêteurs en cas de non-respect de certains ratios. Comme indiqué en note 4.14, la société respecte ces ratios au 31 décembre 2015.

Engagements de location

Les engagements de locations par échéance sont présentés dans le tableau suivant au 31 décembre 2015 :

| | 2016 | 2015 |
|-------------------------------------|---------------|--------------|
| Heurtey Petrochem France | 1,0 M€ | 1,0 M€ |
| Petro-chem Development | 0,5 M€ | 0,5 M€ |
| Prosernat | 1,1 M€ | 1,6 M€ |
| Heurtey Petrochem Manufacturing | 1,1 M€ | 1,1 M€ |
| Heurtey Petrochem India Private ltd | 0,4 M€ | 0,4 M€ |
| Heurtey Petrochem Russie | 0,2 M€ | 0,4 M€ |
| Total | 4,3 M€ | 5,0M€ |

NOTE 9. LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Litiges

Néant

Passifs éventuels

Néant

NOTE 10. ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

NOTE 11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

| En milliers d'euros | Exercice 2015 | | | Exercice 2014 | | |
|----------------------|---|--|--------------|---|--|------------|
| | Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | Total | Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | Total |
| PwC | 385 | | 385 | 342 | | 342 |
| <i>dont émetteur</i> | 175 | | | | | |
| <i>dont filiales</i> | 210 | | | | | |
| Ernst & Young | 268 | | 268 | 249 | 38 | 287 |
| <i>dont émetteur</i> | 155 | | | | | |
| <i>dont filiales</i> | 113 | | | | | |
| Autres | 175 | 318 | 493 | 204 | | 204 |
| Total | 827 | 318 | 1 145 | 795 | 38 | 833 |

NOTE 12. PÉRIMETRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Heurtey Petrochem, les états financiers de ses filiales et la quote-part de l'actif net et du résultat net des co-entreprises comptabilisées selon la méthode des mises en équivalence.

Entités incluses dans le périmètre de consolidation :

| Sociétés | Méthode de consolidation au 31/12/2015 | Pourcentage de contrôle au 31/12/2015 | Pourcentage d'intérêt | |
|--------------------------------------|---|--|-----------------------|------------|
| | | | 31/12/2015 | 31/12/2014 |
| Heurtey Petrochem France | Société Mère | | | |
| Heurtey Petrochem Germany | I.G. | 90% | 90% | 90% |
| Heurtey Petrochem Romania | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Heurtey Petrochem South Africa | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Heurtey Petrochem India Private ltd | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Heurtey Petrochem Asia | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Heurtey Petrochem Manufacturing | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Petro-chem Development (USA) | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Petro-chem India | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Petro-chem Korea | I.G. | 95% | 95% | 95% |
| Heurtey Petrochem Russie | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Heurtey Petrochem Turquie | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| PFR Engineering | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| PFR Technologies LLC | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Petrochem Zamil co Ltd | M.E. | 50% | 50% | 50% |
| Heurtey Petrochem Serbie | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Heurtey Petrochem Beijing | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Heurtey Petrochem Brasil | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Heurtey Premier Services Limited | M.E. | 50% | 50% | 50% |
| Heurtey Petrochem Development Canada | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| ITS Reaktortechnik GMBH | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Prosernat | I.G. | 100% | 100% | 100% |
| Prosernat Arabie Saoudite | M.E. | 100% | 70% | 70% |
| Prosernat Malaysia (Ex KPN) | I.G. | 100% | 100% | 100% |

I.G. : Intégration Globale

M.E. : Mise en équivalence